

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017**

**Procès-verbal n° 08-2017**

L'an deux mille dix-sept, le quatorze septembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

**Etaient présents :** Jean-Pierre ROUGEAUX - Christian PETRAZ - Marie VIALLET - Patrick LE GUENNEC - Elisabeth DAMS - Marie-Paule FALCOZ - Jean-Paul LAURENT - Jean-Marie MARTIN - Stéphanie FEUTRIER - Corine FALCOZ - Stéphanie MASSE - Gérard VUILLERMET

**Etaient représentés :** Isabelle FORAY (donne procuration à Patrick LE GUENNEC) - Michel RAPIN (donne procuration à Jean-Paul LAURENT) - Marie-Pierre RAMBAUD (donne procuration à Jean-Marie MARTIN)

**Stéphanie FEUTRIER est désignée secrétaire de séance.**

**1- RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES (2009-2014) – PRESENTATION DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE**

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de prendre acte des actions mises en œuvre concernant le rapport d'observations définitives de la CRC Auvergne Rhône-Alpes sur les exercices 2009-2014.

**2- CONVENTION AVEC ORANGE RELATIVE A L'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES RUE DE TIGNY**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide, d'approuver la convention de travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques prévus place des Chouillères à intervenir avec Orange et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**3- CONVENTION AVEC ORANGE RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS ROUTE DES VILLARDS**

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de travaux de raccordement des riverains de la Route des Villard à intervenir avec Orange et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

#### **4- MODE DE GOUVERNANCE AU SEIN DE LA SEM SOREA**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir comme mode de gouvernance de la SEM SOREA la solution consistant à avoir un président directeur général investi des pouvoirs du président et des pouvoirs du directeur général.

#### **5- TRAVAUX DE REFECTION DES RESEAUX DE LA ROUTE DES VILLARDS**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de travaux VRD sur le Route des Villards avec l'entreprise Travaux des cimes pour un montant de 143 781.50 € HT.

#### **6- ACQUISITION D'UN VEHICULE DE DENEIGEMENT 4X4 AVEC LAME SOUPLE ET REPRISE D'UN ANCIEN VEHICULE UNIMOG**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché d'acquisition d'un véhicule 4x4 de déneigement avec lame souple de déneigement et reprise de l'ancien véhicule avec l'entreprise Dauphiné Poids comme suit :
- acquisition d'un engin d'occasion : 120 000 € TTC,
- acquisition d'une lame de déneigement d'occasion très récente : 12 000 € TTC
- prix de reprise de l'ancien véhicule 12 000 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce jeudi 14 septembre 2017 à 22 heures.